

Regards de Chartreuse

Novembre 2018 • n°7 • Le magazine de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse

© Naak Carrau



**ENERGIE
SUR LE TERRITOIRE**
un enjeu, des réponses...

**ZOOM SUR
L'AGRICULTURE**

PLU intercommunal
Dates des réunions publiques - p. 16

Regards

Retour sur certains événements ...

Inauguration de la nouvelle distillerie des
liqueurs de Chartreuse



© CC Coeur de Chartreuse

Inauguration de la coopérative



© CC Coeur de Chartreuse

Rallye de Chartreuse 2018



© CC Coeur de Chartreuse

Festival Live in Chartreuse



© Photo Savoie

Sommaire

Edito

Édito

Je vous propose un petit tour d'horizon, non exhaustif, de nos réalisations finalisées, de celles qui sont en cours et de celles en projets. Commençons par évoquer deux récentes inaugurations qui marquent la fin d'importants chantiers : celle de la nouvelle distillerie des liqueurs de Chartreuse, à Entre-deux-Guiers, et celle de la mise en conformité et de l'extension des locaux de la Coopérative laitière des Entremonts à Entremont-le-Vieux.

Parmi les dossiers en cours, la part belle est laissée à notre PLUi, Plan local d'urbanisme intercommunal en cours de rédaction. Celui-ci entend définir ce que nous devons faire de notre territoire au niveau spatial dans les domaines économiques, touristiques, agricoles, de l'habitat et des équipements publics.

Concernant les projets que nous allons développer dans un proche avenir, insistons sur l'engagement de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse dans l'important dossier de tout ce qui tourne autour de l'énergie. Notre rôle est un rôle d'information et d'incitation. Il s'agit de communiquer auprès des habitants et des entreprises, de faire connaître les différentes façons d'économiser l'énergie et de mieux isoler l'habitat, mais aussi les possibilités de faire appel à de nouvelles sources d'énergie et particulièrement de développer les énergies renouvelables.

Enfin, je voudrais terminer sur l'importance pour la collectivité de participer à l'inclusion de tous. Le Salon de l'enfance, que nous avons programmé fin octobre, autour des enfants en situation de handicap, mais aussi tout un travail mené depuis plusieurs années auprès des familles et des professionnels de la filière éducative et de garde, pose d'importants jalons dans ce sens.

Je vous souhaite une bonne fin d'année.



Denis Séjourné,
Président de la Communauté de Communes
Cœur de Chartreuse

Regards.....	2
<i>Retour sur certains événements</i>	
Coup d'œil.....	4 et 5
<i>Actualités, brèves</i>	
Ils font le territoire.....	6 et 7
<i>Portraits</i>	
Zoom.....	8 et 9
<i>Paysans et coopérateurs de Chartreuse</i>	
Album de	10 et 11
<i>Ciment VICAT : 143 ans de prompt dans la montagne</i>	
Dossier.....	12 à 15
<i>Energie en Cœur de Chartreuse : un enjeu, des réponses</i>	
Chartreuse pratique.....	18
<i>PLUi : dates des réunions publiques</i>	
<i>Informations sur les services</i>	
Point de vue.....	19
<i>3 questions à l'AADEC</i>	
À voir.....	20 et 21
<i>Musée d'art sacré contemporain</i>	
<i>Route d'Arcabas</i>	
Flash sorties.....	22
<i>Agenda des événements à venir</i>	
<i>Recette</i>	



Zone Industrielle Chartreuse Guiers - Pôle tertiaire
38380 Entre deux Guiers
04 76 66 81 74

Directeur de la publication : Denis Séjourné
ISSN en cours • Périodicité : Bi-annuel
Imprimerie Ruzzin, 2 rue du 8 mai 1945, 38430 Mairans
Rédaction : Corine Lacrampe et Communauté
de Communes Cœur de Chartreuse
Diffusion : La Poste • Tiré à 8000 exemplaires
Conception et réalisation : l'atelier du graphiste

Coup d'oeil



Une place pour chacun-e !

Fin octobre, à Saint-Laurent-du-Pont, le Salon de la Petite Enfance a vu passer plus de 500 personnes. Une place pour chacun-e faisait suite à un travail de terrain approfondi mené auprès des professionnels, des structures d'accueil et des familles. Ce programme « accueillir les enfants en situation de handicap ou à besoins spécifiques sur le territoire », a été initié par la Communauté de Communes Coeur de Chartreuse en 2016.

Le salon fut l'occasion pour le public venu nombreux de suivre une conférence de Charles Gardou, anthropologue, responsable scientifique du master Référent Handicap à l'université de Lyon, sur le thème : Inclusion et société inclusive. Il s'agit de prendre conscience de nos tabous, bousculer nos réticences et clichés, ouvrir nos esprits et faire une « vraie » place à l'autre dans sa différence.

Ce salon a permis également d'entendre des témoignages et de s'informer sur les dispositifs d'accueil et d'aide existants sur le territoire. Soulignons l'engagement des professionnels du milieu spécialisé qui ont rejoint le groupe réseau : psycho-motricien, ergothérapeute, orthophoniste... A noter aussi l'implication de l'association Pour l'Action Jeunes (accueil et animations) et la présence aux tables rondes d'élus du territoire et de nombreuses institutions ainsi que l'ACEPP, expert de la démarche depuis 3 ans.



Aide au pastoralisme

Le territoire Cœur de Chartreuse abrite plusieurs zones de pâturage. Dans le cadre du plan pastoral territorial de Chartreuse animé par le Parc de Chartreuse et visant à soutenir ces alpages, la Communauté de Communes a été maître d'ouvrage de travaux en 2017-2018, chacun subventionné à hauteur de 70% par un dispositif Europe/Région (donc 30% à charge pour la collectivité territoriale). Il s'agit principalement d'amélioration de l'accès aux alpages et de la desserte en eau. La Communauté de Communes Coeur de Chartreuse a réalisé l'aménagement de deux chemins pastoraux, à Entremont-le-Vieux, pour un montant de 12 500€ HT. S'ajoutent, à Corbel et à Entremont-le-Vieux, des reprises de sources et la pose de réserves d'eau pour un montant de 28 000€ HT. L'aménagement de l'accès à l'Alpette depuis le Cœur de Chartreuse, alpage de Chapareillan, pour 53 000€ HT. Cet alpage étant situé sur la commune de Chapareillan, 15% des travaux sont pris en charge par la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse et 15% par la commune.

Bourse foncière forestière

La Chartreuse c'est 60% de forêt dont 27000 ha de forêts privées. Le Parc naturel régional de Chartreuse, en partenariat avec les propriétaires et les professionnels de la filière, propose aux particuliers un outil gratuit de mise en contact entre acheteurs et vendeurs de parcelles.

Grâce à une carte de la Chartreuse accessible en ligne, un propriétaire peut facilement y faire apparaître ses parcelles en vente. Réciproquement, les acheteurs peuvent repérer rapidement les parcelles disponibles sur un secteur qui les intéresse. Il s'agit, en facilitant les achats, les ventes voire les échanges, de lutter contre le morcellement foncier dont souffre la forêt de Chartreuse, en constituant des propriétés d'au moins deux hectares.

Si vous êtes intéressé, consulter le site internet :

www.laforetbouge.fr/auvergnerrhonealpes/chartreuse

Matinée conseil rénovation

Fin septembre, à Saint-Laurent-du-Pont, la matinée de conseil rénovation organisée par le Parc naturel régional de Chartreuse, en partenariat avec la Communauté de Communes, a accueilli 50 visiteurs et permis à 31 projets de bénéficier de conseils. Il s'agit avec ces rendez-vous d'aider les habitants à préparer des travaux de rénovation quelque soit l'avancement de leur projet. Lors de cet événement étaient présents des conseillers info énergie (AGEDEN et ASDER), des architectes de la rénovation, un bureau d'étude énergie, le Comité interprofessionnel du Bois de Chartreuse et une dizaine d'artisans locaux labellisés RGE.

En attendant la programmation d'une nouvelle matinée en Cœur de Chartreuse, rendez-vous dans l'une des permanences info énergie qui ont lieu une fois par mois dans les locaux de la Communauté de Communes sur inscription :

www.coeurdechartreuse.fr/energie/conseil-info-energie-pres-de-chez-vous

Distillerie de Chartreuse à Aiguenoire

La Chartreuse c'est un massif, un territoire et tout à la fois un monastère, un musée, une liqueur, une distillerie, une cave... Somme toute, une identité forte qui marque le Cœur de Chartreuse. Le 30 août dernier, était inaugurée la nouvelle distillerie des Pères Chartreux sur le territoire originel de la célèbre liqueur. À Entre-Deux-Guiers, à 5 km seulement du monastère de la Grande Chartreuse, c'est le site d'Aiguenoire qui accueille désormais la fabrication des liqueurs Chartreuse 400 ans après l'acquisition par la Chartreuse de ce site ! « Cette inauguration est l'aboutissement de 4 ans de travail auxquels ont pris part de nombreux acteurs du territoire, qu'il s'agisse de collectivités locales, d'associations écologiques, des riverains, et bien entendu des collaborateurs des liqueurs Chartreuse », soulignait à cette occasion Emmanuel Delafon, PDG des liqueurs Chartreuse.



Extracteur de miel

Programme hors du commun pour une collectivité : l'acquisition d'un extracteur de miel grande capacité ! Grâce à l'aide financière à 80% du fond Territoire à Energie Positive (TEPCV), qui soutient ainsi également la biodiversité. Cette acquisition et cette mise à disposition par la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse étaient soumises à la condition stricte d'une utilisation collective et professionnelle de cet outil stratégique pour la filière apicole du territoire. C'est ainsi qu'a été créée l'association de la Miellerie Chartroussine, qui regroupe 3 exploitations professionnelles, et se garde la possibilité d'ouvrir à un nouvel associé. Avec l'aide du Parc naturel régional de Chartreuse, cet outil implanté dans un lieu adapté permettra de réduire considérablement les temps d'extraction, et de favoriser échanges et mutualisations dans les pratiques professionnelles. La première saison d'extraction a donné toute satisfaction !

Saint Laurent du Pont : Maison des Arts rénovée

Après plusieurs mois de travaux de remise aux normes pour la sécurité et l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, la Maison des Arts de Saint-Laurent-du-Pont est à nouveau ouverte. Elle a été inaugurée fin mai dernier en présence de Jean Pierre Barbier - Président du Conseil départemental de l'Isère qui devait rappeler l'importance de la culture dans notre quotidien. Cet édifice culturel programme un panel diversifié de spectacles de théâtre, de musique et de danse.

Concours de vitrines Chartreuse en fête

Les commerçants du Cœur de Chartreuse ont fêté l'arrivée de la nouvelle distillerie de Chartreuse sur le territoire. Du 17 août au 5 septembre derniers, les vitrines furent dédiées à la célèbre liqueur. Une initiative des 4 unions commerciales du territoire avec le soutien du Parc naturel régional de Chartreuse et de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse. Et les lauréats sont : Luminessens, salon de coiffure à Saint-Pierre-de-Chartreuse, La Boutique du Bonheur, mercerie à Saint-Pierre-d'Entremont, Pena Fleurs, à Saint-Laurent-du-Pont et la droguerie Guinault, aux Echelles. La grande gagnante étant Pena Fleurs. A cela s'ajoutent, au tirage au sort, 4 clients gagnants de la phrase cachée. A la clé : des flacons de Chartreuse, bien entendu !



Tuileries : nouveau site touristique

En juin dernier été inauguré à l'orée de Saint-Joseph-de-Rivière et de l'Espace naturel sensible de l'Herretang, le site réhabilité des Tuileries. Voici un nouveau pôle touristique pour la vallée du Guiers. Le bâtiment de l'ancienne tuilerie, avec son four et un bel assemblage de briques et de pierres, a retrouvé sa superbe. Ce patrimoine est valorisé au sein d'un magnifique site d'interprétation sur l'histoire de la Tourbière et la fabrication des tuiles. La maison des Tuileries offre également un belvédère accessible aux personnes à mobilité réduite.

Ils font le territoire

Portraits

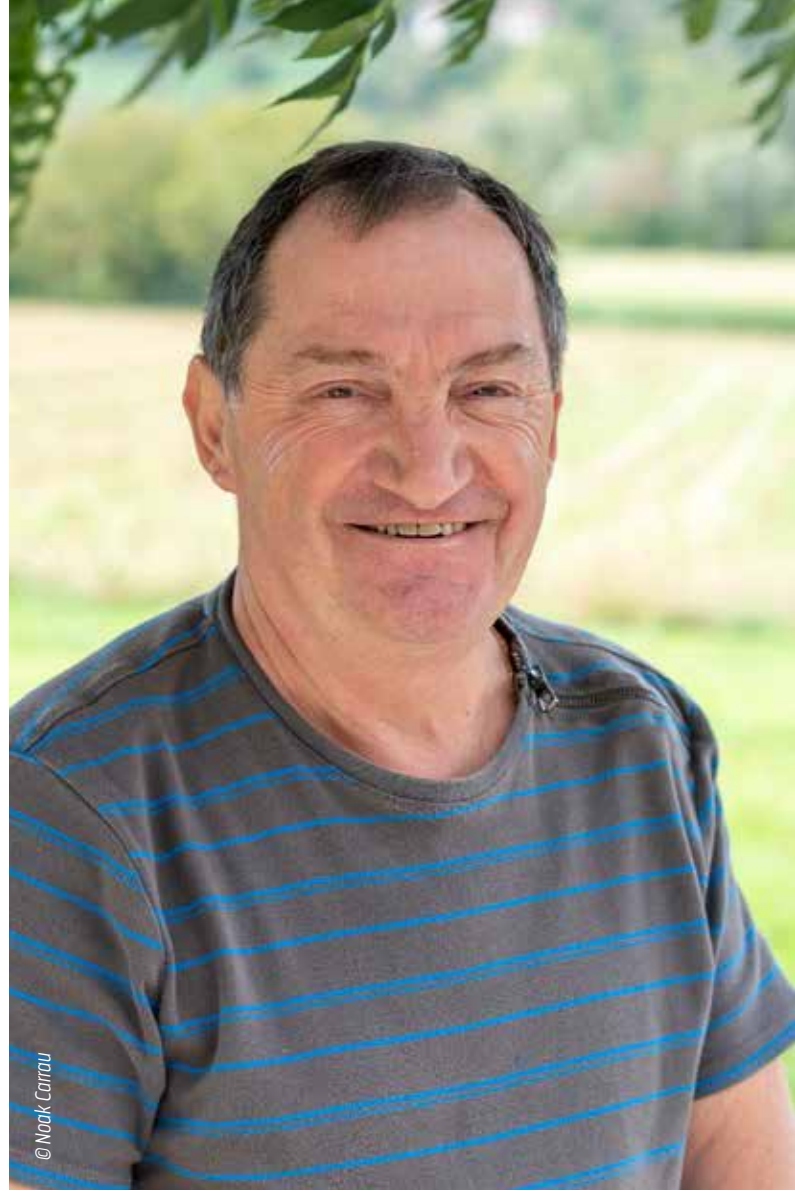
René SFOLCINI

20 ans de dons de sang à Saint Laurent du Pont

Originaire de Savoie, René Sfolcini s'est installé, voici 30 ans, sur la commune de Saint-Joseph-de-Rivière qui lui a paru d'emblée « bien sympathique » et dont il apprécie la situation stratégique, à mi-chemin entre Grenoble et Chambéry. Retraité, il a travaillé dans le bâtiment, puis comme professeur d'atelier en lycée professionnel. Cet homme discret est donneur de sang à l'Amicale de don du sang de Saint-Laurent-du-Pont depuis 1998. Mais sa démarche de don est bien plus ancienne, tout jeune déjà il donnait son sang à Chambéry. Il est Président de l'Amicale (fondée en 1959) de Saint-Laurent-du-Pont depuis 2011. Mais cela froisse sa modestie, qu'on le dise ! Selon lui, c'est l'action de tout un groupe de bénévoles qu'il faut saluer. Et c'est l'esprit d'équipe et la solidarité qui lui plaisent.

Avec ses banderoles, ses tee-shirts, ses flyers et son équipe il participe à des événements dont la Coupe Icare pour faire connaître l'action de l'Etablissement français du sang et informer les visiteurs sur les modalités des dons et la nécessité vitale du sang, du plasma et des plaquettes pour les malades et les accidentés. **1 million de patients soignés en France chaque année grâce aux dons de sang.** On enregistre 1 don toutes les 3 secondes !

Un geste vital à encourager sur : www.dondesang.efs



© Noak Carrau



© Noak Carrau

Sylvia TRAPPIER

Mission nordique au Désert d'Entremont

Responsable de l'Espace nordique des Entremonts depuis septembre 2017, Sylvia Frappier a connu un parcours atypique, avec en toile de fond l'amour de la montagne. Ingénieur en production, diplômée de l'INSA de Lyon, elle a travaillé 10 ans dans l'industrie avant d'entamer une reconversion. Cette alpiniste et skieuse chevronnée suit tout d'abord une formation d'accompagnatrice en moyenne montagne. Diplômée en 2012, elle fait une première saison comme pisteur au Désert d'Entremont et à La Ruchère. Adeptes de la randonnée à ski, elle s'initie facilement au ski de fond et travaille plusieurs saisons dans les Entremonts avant de prendre la direction du domaine nordique.

Sylvia Frappier goûte l'environnement et la variété de son nouveau poste : « Nous avons un domaine de toute beauté, sauvage et diversifié, déployé en deux secteurs, le Col de la Cluse et le Mollard doté d'une fameuse piste noire de 15 km. Et mon travail est varié, de l'entretien des pistes au secours en montagne, de la vente des forfaits au contrôle sur les pistes pour informer les skieurs de la réglementation, du contact avec les écoles à la participation à des événements comme la Passe Montagne en raquettes ou le Challenge des Nocturnes de Chartreuse de ski nordique. » Après des années de glisse sportive et de vitesse, Sylvia Frappier apprécie aujourd'hui une pratique nordique plus contemplative tout en ayant un poste de travail d'où elle peut regarder le Mont Blanc. Enfin, cette jeune maman de jumeaux se réjouit tout particulièrement d'exercer son métier dans une station familiale.

Plus d'informations sur l'espace nordique des Entremonts :

www.entremonts.fr



© Nadk Carrau



Dominique GUILLET LOMAT

Pour l'amour des Vaches

Cet agriculteur dont l'exploitation est implantée sur les hauteurs de Miribel-les-Echelles élève des vaches pour la production de lait, comme avant lui son père et son grand-père. En été, une dizaine de ses génisses transhument sur l'alpage de la Grande Sure alors que ses 32 vaches pâturent sur 40 hectares, nourries d'herbe 100% Chartreuse. Son bon lait fermier de montagne est collecté par la coopérative d'Entremont-le-Vieux. Militant de l'agriculture paysanne, respecté par ses pairs, Dominique Guillet Lomat préside depuis 15 ans, l'Association des Agriculteurs de Chartreuse (AAC). Ils sont une quinzaine d'éleveurs au sein de cette association dont Dominique Guillet Lomat qui assure, en outre, depuis 27 ans, la responsabilité du planning du service de remplacement.

Egalement conseiller municipal, de sa commune, Dominique aime donner de son temps pour les autres et ne mâche pas ses mots lorsqu'il faut défendre sa profession : « Les paysans de montagne travaillent très dur. Avec de petites structures, ils sont toujours sur le fil du rasoir et ont un besoin urgent d'être soutenus. Nous sommes peut-être la dernière génération de petits paysans. C'est grave. » Dominique bichonne ses vaches, s'attache à bien les sélectionner et les présente régulièrement dans les concours. Une passion ! Sur les portes de l'étable, flots et plaques s'alignent qui récompensent ces vaches bichonnées dont les championnes Alleine et Yvette distinguées pour la beauté de leur mamelle et la qualité de leur lait

Christine JULIEN

Passion culture et partage

Très tôt nourrie de culture populaire, Christine Julien a pioché dans les bibliothèques municipales et la Maison de la Culture de Grenoble, proche du logement de ses parents, matière à un solide bagage culturel et à une passion. Après un premier emploi à la librairie de la FNAC, elle s'investit, dès 1989, dans l'administration du Festival des 38^{ème} Rugissants (musique contemporaine), tout en s'engageant dans l'association de lecture à haute voix, « C'est à lire ». En 1997, Christine Julien change d'affectation pour gérer les boutiques des musées départementaux. En 2002, elle devient également responsable du Musée d'art sacré contemporain de Saint-Hugues-en-Chartreuse pour le département de l'Isère. S'ajoute à ces missions, depuis 2018, celle de chargée de développement culturel du Voironnais-Chartreuse.

La valorisation de l'œuvre d'Arcabas tient particulièrement à cœur à cette femme qui mesure tout le privilège de l'avoir côtoyé des années durant : « Au-delà de la découverte des peintures d'Arcabas, nous nous attachons à programmer, dans cet espace d'art sacré, des événements comme le cycle de conférences sur les trois religions (christianisme, judaïsme et islam) du livre débuté en 2017. Cette église artistiquement et spirituellement très riche se distingue par sa vitalité. S'y croisent des randonneurs, des cyclistes, des pèlerins, des amateurs d'art sacré... » Déjà de nouveaux projets, dont celle d'une route sur les traces d'Arcabas, mobilise cette femme habitée d'une joie et d'une énergie communicatives.



© Nadk Carrau

Zoom

Paysans et coopérateurs de Chartreuse

L'agriculture est l'une des composantes du patrimoine de la Chartreuse. Coopérative, GAEC, installation de jeunes c'est toute une actualité et un enjeu pour le territoire.

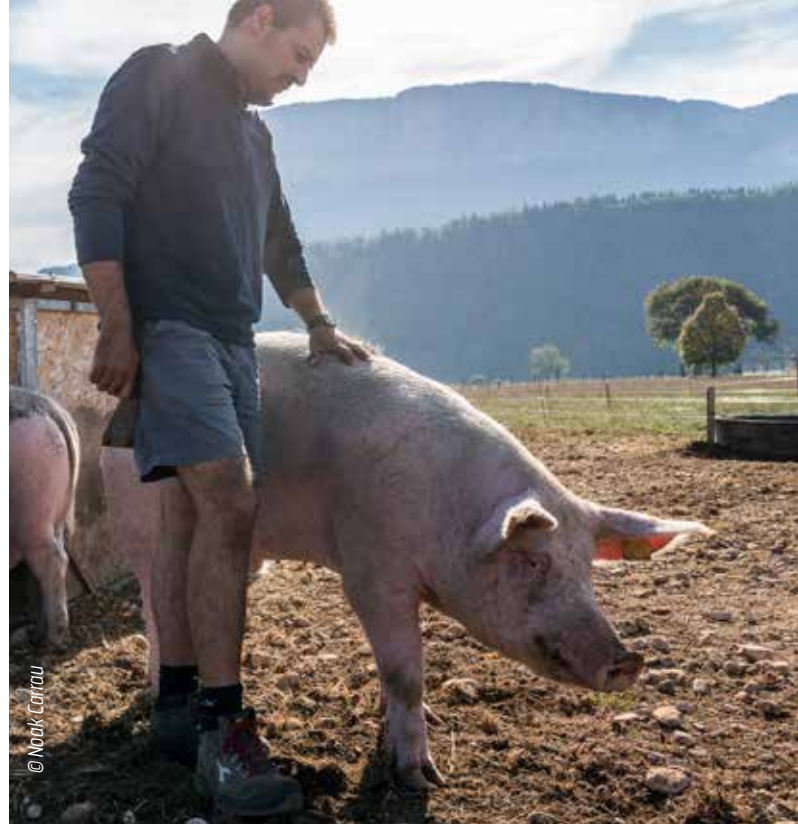
Fin août dernier étaient inaugurés les locaux rénovés de la coopérative laitière des Entremonts, suite à d'importants travaux (1,40M d'euros HT). Les bâtiments édifiés initialement en 1935, ont déjà connus des travaux par le passé. Il s'agissait là de travaux d'ampleur avec une large extension des , ont bénéficié d'une extension pour intégrer des caves d'affinage, phase finale de valorisation des produits.

Une coopérative enracinée et solidaire

Les éleveurs de Chartreuse se sont très tôt regroupés pour valoriser leur lait. L'organisation de la collecte de lait et d'un service de remplacement des agriculteurs, la mise au point des recettes et des procédés de fabrication mobilisent la filière. Celle-ci est toujours prête à s'adapter pour répondre à l'évolution des modes de consommation et celle du tourisme. Actuellement, chaque jour, 10 000 litres de lait provenant de 25 exploitations de Chartreuse sont transformés au sein de la coopérative en excellents fromages au lait cru de montagne qui font sa réputation. Les visiteurs peuvent découvrir l'atelier de fabrication (vitrine panoramique, panneaux explicatifs) et s'informer sur l'agriculture du terroir, son rôle sur le paysage et sur l'environnement.

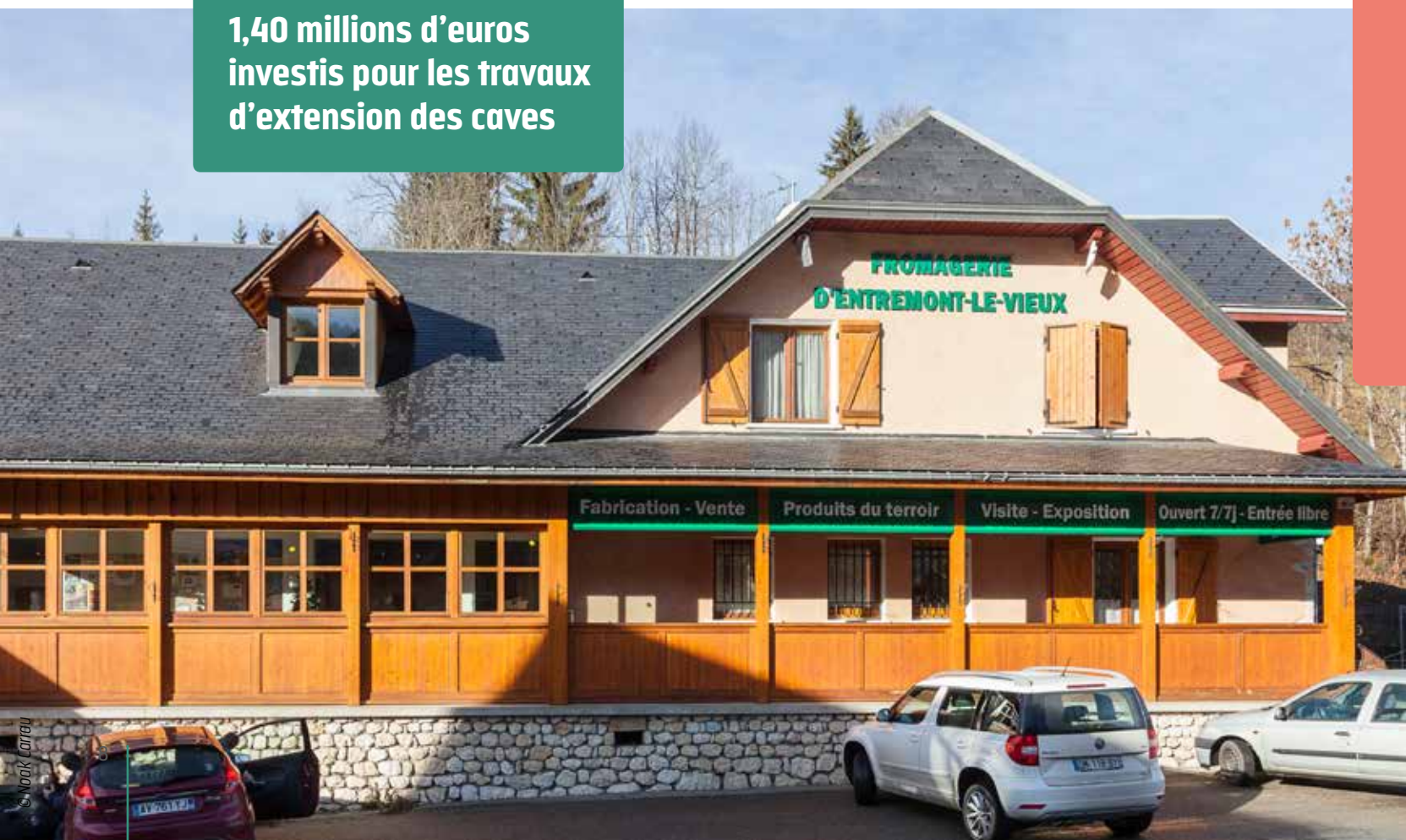
Au total :

**1,40 millions d'euros
investis pour les travaux
d'extension des caves**



De nouveaux venus qui innovent

Dans le contexte d'une agriculture que l'on sait sinistrée, des jeunes osent innover et s'installer avec des idées nouvelles et beaucoup d'énergie. Laurence Borel vient de créer son activité de paysanne-boulangère à Saint-Pierre-de-Genébroz, produisant ses céréales et sa farine, fabriquant son pain en son fournil et le commercialisant. A Saint-Christophe-la-Grotte, Pierre Barrier vient de rejoindre au sein du GAEC de la Farconnetière, son père et son frère, éleveurs bovins. Objectif : transformer le lait de la ferme. Fromager de formation, après 10 ans dans l'industrie fromagère, Pierre a introduit sur l'exploitation familiale la fabrication de fromage, yaourt et glace au lait cru. Une diversification pour laquelle le GAEC a investi dans un atelier de fabrication, une boutique et un circuit de découverte avec visibilité sur l'étable et l'atelier.





© Naak Carrau

Venu de Normandie, Clément Maltret, quant à lui, a repris une exploitation à Entre-deux-Guiers (GAEC). Pour cela, cet ancien enseignant s'est associé avec un berger de Saint-Pierre-de-Genébros, André Anxionnaz, producteur de fromages de brebis. L'exploitation bovine a été transformée pour accueillir un élevage de porcs bio. Autant d'initiatives qui sont prises en considération et soutenues par la Communauté de Communes Coeur de Chartreuse par l'attribution de son aide agricole à l'installation et une présence en faveur du projets lors des réunions publiques pour expliciter la démarche et faire tomber les inquiétudes.

C'est quoi un GAEC ?

Groupement agricole d'exploitation en commun, conçu pour permettre l'exercice en commun de l'agriculture dans des conditions comparables à celles existant dans les exploitations de caractère familial.

Interview

L'avis de Brigitte BIENASSIS, Vice-présidente en charge de l'agriculture, de la forêt et du patrimoine



« Le projet est celui des agriculteurs. Mais la Communauté de Communes a choisi de porter l'investissement lié à la rénovation des locaux de la coopérative, pour accompagner le développement de cet outil structurant. Ceci s'inscrit dans une politique globale de soutien à notre agriculture qui impacte trois niveaux fondamentaux : l'économie, l'alimentation et les paysages. La Coopérative laitière et son magasin cumulent un chiffre d'affaire de 4,7M d'euros et 17 emplois. La collectivité s'attache à soutenir une agriculture précieuse pour le territoire et notamment son tourisme, en intervenant au niveau foncier. La Communauté de Communes Coeur de Chartreuse met l'accent sur le maintien du foncier agricole dans l'élaboration de son PLUi. Nous pouvons et devons agir en menant un travail fin d'identification des terrains à enjeux, des terrains à préserver et des terrains re-mobilisables. En se concentrant sur ceux-ci on peut aider des agriculteurs à s'y installer. »



© Naak Carrau

Album de ...

VICAT : 143 ans de prompt dans la montagne

Si le ciment artificiel ne s'exporte pas, 70% du ciment naturel de La Perelle, unique en son genre, part à l'étranger, soit plus d'un million de sacs par an, en Italie comme en Corée du sud ou en Australie.

À l'orée de Saint-Laurent-du-Pont, sur la route de Saint-Pierre-de-Chartreuse, les ciments Vicat font partie du paysage. L'usine produit depuis 1875, en exclusivité, un beau ciment naturel de couleur chamois.

On doit à Joseph Vicat (1821-1902) la découverte d'un immense filon de pierre à prompt de qualité exceptionnelle dans le massif de Chartreuse. Cette veine de calcaire argileux permet par simple cuisson et sans aucun ajout d'obtenir du ciment naturel à prise rapide. Joseph Vicat est le fils de Louis Vicat (1786-1861), l'inventeur du ciment artificiel, liant hydraulique qui devait révolutionner le monde de la construction. Le groupe Vicat est aujourd'hui un géant côté en bourse dont le capital reste sous le contrôle de la famille. La septième génération est aujourd'hui à la barre.

Extraire, cuire, concasser, broyer



Joseph Vicat fonde l'entreprise Vicat en 1853 à Vif, ingénieur et industriel avisé il a su trouver des associés avec lesquels il va faire fructifier son affaire. L'usine de ciment naturel prompt de La Perelle, du nom du lieu-dit où elle est édifée en 1875, emploie rapidement une centaine d'ouvriers. Depuis, plusieurs générations d'habitants de Saint-Laurent-du-Pont et des alentours ont travaillé « à la mine », souvent de père en fils. Ainsi Vicat marque non seulement le paysage mais aussi l'économie locale. La veine de pierre exploitée à Saint-Laurent-du-Pont est unique en Europe et sa qualité inégalée.

Le domaine d'exploitation est réparti en deux sites.

À 500 m d'altitude c'est l'usine, à 716m, la carrière. Chaque matin, les équipes de mineurs s'engouffrent dans les tunnels pour rejoindre en petit train les galeries

d'extraction, certains directement à l'entrée du tunnel situé à 716m. Les autres rejoignent par une piste, en véhicule tout terrain, l'entrée supérieure, un peu plus haut. Commence alors le rythme des tirs de dynamite, du remplissage des wagonnets et de leur acheminement par rail jusqu'à l'usine où le caillou se fait poudre.

Si le petit train est familier des mineurs, à l'usine, ce sont des volées d'escaliers qui mènent d'un bâtiment à l'autre, de part et d'autre de la route. D'un côté, les grands fours où le minerai concassé est chauffé par du charbon attisé, de l'autre, l'immense broyeur qui reçoit la pierre après cuisson. Ici, par un système de rotation et de boulets, celle-ci est finement broyée. La montagne est devenue poudre, le ciment est prêt. Un peu d'eau suffira à le transformer en matériau de construction. Ce ciment naturel se caractérise par sa « prise » rapide.





Quelques points de repère

La cimenterie Vicat de La Perelle c'est aujourd'hui 17 employés à l'usine et 35 mineurs à la carrière, 2km de rails à l'intérieur de la mine pour aller chercher la pierre, 1km pour son transport de la mine à l'usine, 200 tonnes de ciment produit par jour, 6 silos de 1 000 tonnes chacun.

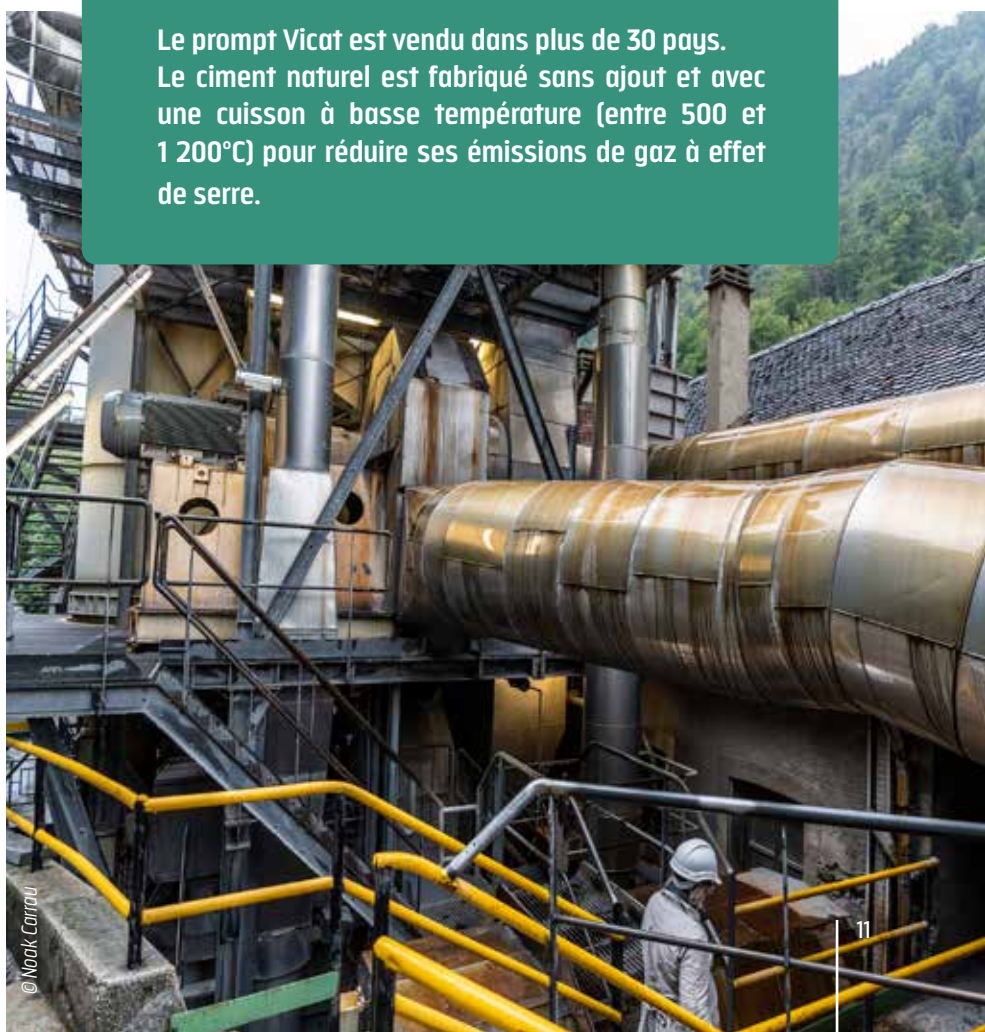
Selon les dosages le début de prise est réglable de quelques minutes à 1/2 heure, à des températures de 5 à 30°C.

Le prompt Vicat est vendu dans plus de 30 pays. Le ciment naturel est fabriqué sans ajout et avec une cuisson à basse température (entre 500 et 1 200°C) pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre.

Du prompt pour les pistes d'atterrissage

Depuis 1875, la cimenterie de La Perelle n'a guère changé de physionomie, avec ses hautes cheminées et ses longs ateliers, au sein de forêts escarpées. Témoin du passé, l'ancien logo de Vicat, orange avec un aigle en son centre, reste au fronton de l'un des bâtiments centraux. Directeur des sites Vicat de Saint-Laurent-du-Pont, Voreppe et Saint-Egrève, Jean-Pierre Simon évoque la continuité de cette entreprise immuable et moderne à la fois « Nous avons un pied dans le passé, un pied dans le futur. Notre procédé est le même qu'à l'origine et notre ciment reste sans équivalent. De même, les utilisations jonglent entre tradition et innovation. Le ciment prompt Vicat est utilisé traditionnellement en construction et en restauration, mais aussi dans des domaines de pointe. Il entre, par exemple, dans un mélange pour la rénovation des pistes d'atterrissage des aéroports. Sa présence permet une prise rapide, en une seule nuit, qui évite la fermeture du site. »

Le ciment de Chartreuse reste particulièrement réputé pour les scellements, auprès des particuliers comme des grandes entreprises de construction, utilisé en décoration (imitation de pierres, réalisation de moulures ou de moulages artistiques...), pour la restauration de monuments historiques, en éco-construction (béton de chanvre)... Implanté dans 12 pays, de l'Inde aux USA en passant par le Sénégal, et tout récemment le Brésil, le groupe Vicat compte plus de 8 500 collaborateurs et s'implique dans des chantiers remarquables.



Dossier

L'énergie en Coeur de Chartreuse : un enjeu, des réponses

Les problématiques liées à l'énergie touchent tous les domaines de notre quotidien mais aussi de l'aménagement du territoire. Un défi pour la collectivité engagée dans la transition énergétique pour la croissance verte. A la clé, réduire nos impacts sur le changement climatique et l'invention de nouveaux modes de vie.

Le sujet est fondamental, vaste et pluriel, touchant l'habitat, le chauffage, la mobilité, l'éclairage public, voire la production collective d'énergies renouvelables. Il nécessite de la réflexion, de la concertation, des innovations et des actions... Un enjeu de taille donc et une mission majeure pour la collectivité. En toile de fond, il y a l'engagement de la Communauté de Communes Coeur de Chartreuse, conjointement avec le Pays voironnais et le Parc naturel régional de Chartreuse, dans une démarche de territoire à énergie positive (TEPOS) visant à diviser par deux les consommations d'énergie. Au-delà, l'objectif est l'autonomie énergétique d'ici à 2050. Ambitieux et... vital !

• Comment habiter mieux ?

Le bâtiment est un pôle de consommation énergétique majeur. L'accent est donc mis sur la rénovation du bâti tant public que privé, individuel et collectif pour une amélioration de leur efficacité énergétique. Qui ne souhaite pas réduire ses factures d'électricité et de combustible ? Pour les diminuer, des gestes simples et des travaux plus ou moins importants font la différence.



Via le programme Territoire à Énergie Positive pour la croissance verte (TEPCV), la Communauté de Communes et le Parc naturel régional de Chartreuse ont permis la réfection thermique de plusieurs bâtiments communaux : La Maison des Arts à Saint-Laurent-Du-Pont ainsi que d'autres bâtiments communaux sur Saint-Pierre-d'Entremont ou Entremont-le-Vieux ; qui réduiront leur facture énergétique !

Et en direction des particuliers ? La Communauté de Communes agit par la sensibilisation et l'information, pour agir sur la réduction des consommations d'énergie, et une meilleure efficacité des énergies mobilisées.

Une « Matinée de la rénovation » a été organisée avec succès avec le Parc naturel régional de Chartreuse (voir rubrique Coup d'oeil) : il s'agit de réunir en un seul lieu conseils, architectes, expertises et artisans locaux compétents RGE « reconnus garant de l'environnement ». Amené à être reconduit, ce rendez-vous se veut une préfiguration d'un dispositif global de rénovation énergétique pour les particuliers : conseil technique, soutien administratif et appui aux demandes d'aides financières.

Des permanences info énergie mensuelles sont programmées dans les locaux de la Communauté de Communes, sur rendez-vous, avec les conseillers de l'Ageden et l'Asder, associations référentes en matière de gestion durable de l'énergie. Ainsi, les particuliers peuvent obtenir des conseils pour leurs travaux de rénovation quel que soit leur stade d'avancement. Isoler la toiture, isoler les murs par l'extérieur, changer les huisseries, changer de moyen de chauffage...

Plus pointu : les particuliers peuvent emprunter, par l'intermédiaire de la Communauté de Communes, une caméra à infra-rouge pour établir un diagnostic thermique de leur maison en réalisant une image colorée des zones de déperdition de chaleur.





• Produire de l'énergie renouvelable ?

Sur le territoire du Cœur de Chartreuse, les énergies renouvelables traditionnelles sont l'énergie hydraulique et celle du bois de chauffage. Ces dernières années, se sont ajoutés l'énergie photovoltaïque et le thermique solaire. Le solaire reste à développer. En projet sur le territoire : l'agrandissement de la plate-forme de bois déchiqueté de Saint-Thibaud-de-Couz. Le bois déchiqueté constitue une énergie renouvelable et locale intéressante. Les collectivités mais aussi les particuliers font le choix de s'équiper afin de pouvoir en profiter. D'autres pistes sont à explorer, notamment autour de l'hydroélectricité, avec le turbinage de conduite d'eau, de l'éolien, de la biomasse, par la méthanisation de matières organiques, etc...

Ainsi comprend-on pourquoi les préoccupations énergétiques se retrouvent en fil conducteur du PLUi en cours d'élaboration autour des grandes lignes de l'aménagement du territoire. Celui-ci doit prendre en compte la manière dont il est possible d'optimiser les déplacements, de développer des pôles d'habitations regroupés, le commerce de proximité, les énergies renouvelables, etc... Des réflexions sont encore à mener, des choix de vie à inventer, des organisations sociales et citoyennes à imaginer au niveau d'une famille, d'un village, d'un hameau

Le micro-turbinage de votre réseau d'eau potable

Lorsque la ressource en eau est captée en altitude, des brise-charges sont généralement installés sur le circuit pour diminuer la pression jusqu'au réservoir. Une perte d'énergie ! On peut produire de l'hydroélectricité à ce niveau : une turbine placée entre le captage et le réservoir peut assurer le rôle de brise-charge tout en produisant de l'énergie. Il suffit d'un alternateur pour transformer cette énergie mécanique en énergie électrique. Une énergie verte qui mérite d'être étudiée sur notre territoire.

Société citoyenne de production d'énergie

À l'initiative de la Communauté de Communes, un réseau citoyen se développe et s'organise autour de la possibilité de créer une société de production d'énergie villageoise sur le territoire. Il s'agit d'un regroupement de particuliers pour la mise en place et l'exploitation collective de production d'énergies renouvelables comme il en fonctionne déjà sur d'autres secteurs du massif. La multiplication de ces sociétés citoyennes est un objectif plein d'espoir.

Plus d'informations sur le site :

www.coeurdechartreuse.fr/energie/centrale-villageoise/

Quatre bornes de recharge électrique

Les véhicules électriques ou hybrides, à quatre ou à deux roues constituent des solutions alternatives de déplacement pour diminuer la production de gaz à effet de serre. Le territoire Cœur de Chartreuse est désormais équipé de quatre bornes de recharge, à Saint-Laurent-Du-Pont, Saint-Pierre-de-Chartreuse, Saint-Pierre-d'Entremont et Entre-deux-Guiers en collaboration et soutien financier du SEDI et de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse.

Précisions sur le site : www.eborne.fr

Conseil info énergie

Des conseils téléphoniques et une permanence locale à la Communauté de Communes prévue le **7 décembre 2018**.

Prenez rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30, par téléphone, auprès de :

- AGEDEN (Isère) au 04 76 23 53 50,
- ASDER (Savoie) au 04 79 85 88 50.

Plus d'information sur : www.coeurdechartreuse.fr



Dossier

L'énergie en Cœur de Chartreuse : un enjeu, des réponses

© CC Cœur de Chartreuse

• Comment se déplacer mieux ?

L'autre pôle important de dépense énergétique concerne les déplacements. Pas de métro sur le territoire ! La voiture est généralement nécessaire pour le travail, le ravitaillement, les démarches administratives, les activités extra-scolaires des enfants, les sorties culturelles, etc... Néanmoins, il est possible d'imaginer des solutions pour minimiser les déplacements en s'organisant et en se tournant vers des mobilités alternatives. Parmi les solutions, citons le partage des voitures entre voisins, amis ou au sein de la famille, les déplacements partagés, les courses anticipées ou mutualisées entre voisins, tout un système « naturel » d'entre-aide, de solidarité, d'échanges. Auto-partage, auto-stop avec le Rezo Pouce (voir encadré), développement de la mobilité électrique... de nouvelles solutions sont à portée de main.

Pour limiter l'émission de gaz et particules, on peut aussi faire le choix d'un véhicule électrique ou hybride (voir encadré sur les bornes électriques sur le territoire). Mais aussi marcher plus, pédaler, galoper... En développant toutes les attitudes et les choix à leur disposition, les particuliers peuvent aussi agir. Tout commence là !

• Comment aller plus loin ?

Il n'y a pas de petites économies... Le simple fait de réduire l'éclairage public est d'un grand apport. Ampoules économes pour les réverbères, extinction des feux au milieu de la nuit... les maires peuvent apporter leur contribution et sensibiliser leurs administrés par la même occasion. Il s'agit bien d'harmoniser tout un ensemble de projets pour développer une politique globale vers l'autonomie énergétique.

Interview de Brigitte Bienassis, vice-présidente aux énergies au sein de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse.



La collectivité s'engage pour l'énergie. Sur quels thèmes ?

Les problématiques liées à l'énergie se retrouvent, en fait, dans tous les domaines d'intervention et d'implication de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse et de manière générale dans tous les domaines de notre quotidien : notre façon d'habiter, de nous chauffer, de nous déplacer, etc... L'objectif est que le Cœur de Chartreuse devienne un territoire à énergie positive (TEPOS). Pour mémoire, le concept de territoire à énergie positive a été introduit dans la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, à l'initiative du ministère de l'énergie. C'est dans cette démarche que nous sommes.

Quelles sont les priorités ?

Le développement des économies d'énergie sur le bâti existant est un pôle important. Nous avons d'ores et déjà soutenu des travaux d'amélioration des performances énergétiques dans les bâtiments publics. Il s'agit selon les cas de rénover une toiture en intégrant un isolant, d'une réfection complète de l'enveloppe du bâtiment, du raccordement à un chauffage au bois. Nous focalisons désormais nos efforts sur les particuliers. Il s'agit de les informer, les orienter, soutenir leurs projets, de mettre en place un réseau de professionnels de l'isolation, du chauffage, etc... On peut aussi, au-delà, imaginer développer des systèmes de production d'énergie renouvelables. Plus globalement, il faut penser autrement désormais. Revoir nos façons de raisonner en matière de mobilité pour minimiser les déplacements.

L'enjeu dépasse les simples économies d'énergie ?

Bien sûr, car si nous ne changeons pas profondément nos modes de vie, même en économisant, nous irons tout de même dans le mur ! Il faut un vrai changement de mentalité, une prise de conscience profonde des enjeux écologiques et surtout de la nécessité de modifier nos logiques d'aménagement du territoire. En luttant contre l'éparpillement de l'habitat, en créant des pôles de proximité pour le commerce, l'emploi, la scolarité, la culture, on limite les déplacements. Il faut aussi se regrouper, encourager le co-voiturage, limiter les temps d'éclairage public, etc... Il y a beaucoup à faire, de petites choses comme de plus grandes.



© Naak Carrau



REZO POUCE, le bon reflexe

Économique, écolo et convivial. Que du positif !

Le Rezo Pouce c'est l'auto-stop dans sa version sécurisée et moderne. Le territoire du Voironnais-Chartreuse a intégré, fin 2017, ce dispositif grâce à un co-financement du dispositif Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV). Ce procédé simple, gratuit et solidaire optimise le taux d'occupation des véhicules.

Dans les faits ce sont principalement des distances inférieures à 20 km qui sont partagées. Le principe : les passagers munis d'une fiche destination REZO POUCE se rendent à un Arrêt sur le Pouce sans rendez-vous, à charge pour le conducteur du véhicule identifié par un macaron de s'arrêter et ainsi de partager sans frais l'usage de son véhicule. Une solution pour vos trajets au quotidien ou occasionnels.

Si vous n'êtes pas encore adhérent ? Rassurez-vous, vous pouvez aussi faire du stop ou prendre des auto-stoppeurs librement !

Où trouver un Arrêt sur le pouce ?

- Saint-Laurent-du-Pont,
- Miribel-Les-Echelles,
- Entre-deux-Guiers,
- Saint-Jean-de-Couz,
- Saint-Thibaud-de-Couz,
- Saint-Christophe-la-Grotte,
- Saint-Joseph-de-Rivière.

Les communes d'Entremont-le-Vieux, Corbel, Saint-Pierre-d'Entremont et Saint-Pierre de Chartreuse sont équipées depuis peu.

Pour connaître l'emplacement exact des Arrêts sur le Pouce sur le territoire, consultez le site : www.rezopouce.fr



La Communauté de Communes agit !

- **Production d'énergie** : 4 bâtiments équipés de panneaux solaires photovoltaïques soit 1 150 m² (150 km) de panneaux,
- **Mobilité** : acquisition de 3 voitures et 2 vélos électriques pour les déplacements des agents des services,
- **Economie d'énergie** : 4 bâtiments basse consommation, dont le pôle tertiaire, siège de la Communauté de Communes Coeur de Chartreuse et réalisation d'un diagnostic sur l'éclairage public en vue de travaux pour une rénovation économe en énergie.



Chartreuse pratique

Plan local d'urbanisme

Dates des réunions publiques

La Communauté de Communes Coeur de Chartreuse organise des réunions publiques, ouvertes à tous, autour du projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (2019-2031) :

Trois réunions publiques territoriales avant l'arrêt du projet de PLUi-H :

- mercredi 21 novembre à 19H, à Saint Pierre d'Entremont (73) - salle Notre Dame,
- mardi 27 novembre à 19H, à Les Echelles - salle des fêtes,
- jeudi 29 novembre à 19H, à Miribel les Echelles - salle La Priola.

Une réunion publique générale avant l'arrêt du projet de PLUi-H :

- mardi 04 décembre à 19H, à Saint Laurent du Pont - salle du Revol.

Il s'agira de présenter dans leur globalité, les différentes pièces du futur document (secteurs de développements, état de la desserte réseaux, enjeux au regard des risques naturels, et réglementation associée...)

Dates des permanences

Pour recueillir les observations et suggestions concernant le PLUi-H de toute personne intéressée, 4 permanences d'une demi-journée chacune, sont programmées, sans rendez-vous, à la Communauté de Communes Coeur de Chartreuse les :

- samedi 24 novembre de 8h30 à 12h30 - salle du Conseil,
- vendredi 30 novembre de 8h30 à 12h30 - salle du Conseil,
- lundi 3 décembre de 8h30 à 12h30 - salle du Conseil,
- samedi 8 décembre de 8h30 à 12h30 - salle du Conseil.

Les techniciens et des élus, issus de la commission aménagement et urbanisme, répondront à vos questions lors de rendez-vous de 15 minutes environ. Les remarques et questions formulées lors de ces rencontres publiques seront consignées dans le bilan de la concertation, qui sera présenté, avec le projet de PLUi au Conseil Communautaire, pour l'arrêt, le 20 décembre 2018.

Avis des personnes publiques associées et enquête publique

Après l'arrêt du document, les Personnes Publiques Associées (PPA) disposeront de 3 mois pour formuler leur avis. Le projet de PLUi-H arrêté, accompagné des avis des Personnes Publiques associées fera ensuite l'objet d'une enquête publique au printemps 2019. C'est à cette occasion que toute personne intéressée pourra prendre connaissance des différentes pièces constitutives du document et consigner ses remarques dans le registre d'enquête publique, et s'entretenir avec le commissaire enquêteur chargé de cette enquête. Celui-ci, remettra un rapport faisant état des remarques aux élus de la Communauté de Communes. C'est au regard de l'ensemble de ces remarques et avis que le document pourra être approuvé (fin 2019). Le PLUi pourra entrer en vigueur, un mois après son approbation.

Que se passe-t-il en cas de non approbation ?

En cas de non approbation de ce document, certaines communes, disposant de documents d'urbanisme anciens (St Pierre de Chartreuse, St Christophe sur Guiers, Miribel les Echelles, Entre Deux Guiers, St Franc...), seront directement soumises au Règlement National d'Urbanisme, qui prévoit le principe de l'urbanisation limitée, ainsi qu'à l'application stricte de la Loi Montagne. Par ailleurs, sur les autres communes, aucune zone AU (à urbaniser) ne disposant pas d'Orientations d'Aménagement et de Programmation, ne pourra être ouverte à l'urbanisation.

Retrouvez toutes les informations sur la démarche de mise en oeuvre du PLUi-H sur : www.coeurdechartreuse.fr



Chartreuse pratique

Le bébébus de Saint Christophe sur Guiers déménage

La halte-garderie itinérante de la Communauté de communes a quitté la salle Le Peille de Saint-Christophe-sur-Guiers, pour raison de travaux. En remplacement le bébéBus se rendra désormais à Entre-deux-Guiers et Saint-Christophe-la-Grotte.

Nouveau planning :

- lundi de 8h30 à 16h30 à Miribel-les-Echelles, La Priola
- mardi de 8h30 à 16h30 à Saint-Christophe-la-Grotte, Salle du Beauvoir
- jeudi de 8h30 à 16h30 à Entre-deux-Guiers, Maison pour Tous
- vendredi de 9h à 16h à Saint-Pierre-d'Entremont, Maison Hermesende.

Pour tout renseignement contactez le service enfance-jeunesse de la Communauté de Communes Coeur de Chartreuse :

direction-bbbus@cc-coeurdechartreuse.fr
06 85 93 04 53

Vacances scolaires : les centres de loisirs actifs

Les centres d'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) ont accueilli environ une centaine d'enfants et jeunes (3 à 12 ans), durant les vacances scolaires, sur le territoire Coeur de Chartreuse.

L'occasion de bénéficier d'animations sur des thématiques variées (Le petit peuple, L'école des sorciers, etc...) et de déplacements culturels dont Si Lyon m'était conté. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à vous renseigner auprès des ALSH près de chez vous.

Retrouvez toutes les informations sur le site :

www.coeurdechartreuse.fr

Déclaration annuelle des ruches

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue.

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française.

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2018. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :

www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

- Mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr
- Téléphone : 01 49 55 82 22

A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1^{er} janvier et le 31 Août 2018.) Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2018).

Une conciergerie en Chartreuse

La bonne idée ! Christophe Dumont-Girard a créé en avril dernier Les clés de Chartreuse, une activité de service déployée sur le massif pour venir en aide aux propriétaires de résidences secondaires dans le cadre d'une location de courte durée de leur demeure.

Confiez-lui vos clés, la conciergerie se charge de tout : remettre les clés aux locataires, faire le ménage après leur départ, entretenir votre résidence en votre absence, tondre la pelouse, etc...

Retrouvez toutes informations sur le site :

www.lesclesdechartreuse.fr
06 33 08 63 20



Cartons

Adoptez le bon geste !

Les cartons bruns déposés au pied des colonnes de tri ne sont pas collectés avec les emballages car ils sont trop volumineux. Ils doivent impérativement être apportés en déchèterie, dans la benne dédiée à ce flux, afin qu'ils puissent être recyclés.

DÉCLAREZ VOS RUCHES

ENTRE LE 1^{ER} SEPTEMBRE ET LE 31 DÉCEMBRE

- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation

QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?

CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION DU CHEPTEL APICOLE

AMÉLIORER LA SANTÉ DES ABEILLES

MOBILISER DES AIDES EUROPÉENNES POUR LA FILIÈRE APICOLE

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE

mesdemarches.agriculture.gouv.fr

C'EST PRATIQUE.
C'EST POUR VOUS!
LES SERVICES PUBLICS EN COEUR DE CHARTREUSE

Chartreuse pratique

Nouveau guide de collecte

Conformément à la réglementation, la Communauté de Communes a adopté le nouveau Guide de collecte des déchets ménagers et assimilés qui définit les conditions et modalités du service pour les usagers, particuliers comme professionnels.

Outre les règles liées à la collecte et au tri des déchets, il précise la question des contenants. Ainsi, pour les ordures ménagères (sac noir), les nouveaux bacs individuels présentés à la collecte ne seront plus vidés afin de diriger une majorité d'usagers vers les bacs de regroupement. Enfin, une optimisation des circuits et fréquences de ramassage est à l'étude afin de diminuer les coûts de collecte.

Guide téléchargeable sur le site :
www.coeurdechartreuse.fr

Déchets chimiques : l'éco-attitude

Souillés, vidés ou presque, les produits chimiques (bricolage, jardinage, ménage, vidange...), contenus mais aussi contenants, ne doivent pas être jetés à la poubelle ni versés dans les canalisations. Il convient de les déposer en déchèterie, si possible dans leur emballage d'origine.

Alors faites de la place dans vos placards, votre cave et votre abri de jardin et programmez un voyage à la déchèterie. Une fois triés par famille, les déchets chimiques sont dirigés vers un centre de traitement pour être valorisés ou éliminés dans le respect de l'environnement.

Logo Triman

Depuis le 1^{er} janvier 2015, le logo officiel Triman est affiché sur tous les produits de grande consommation qui doivent être séparés selon les 4 gestes de tri suivants :

- dans la poubelle de tri,
- en point d'apport volontaire,
- en déchèterie,
- en magasin.



Il permet donc d'identifier les produits ayant une seconde vie et fournit une information claire au moment de l'achat et du geste de tri.

Cendres et sac poubelle : vigilance !

Avec l'hiver, cheminées et poêles reprennent du service. Attention aux mauvaises habitudes. Chaque année, on enregistre des départs d'incendie suite à la présence de cendres dans les bacs ordures ménagères. Laissez refroidir vos cendres au moins 48h avant de les mettre en sac. L'astuce en plus : profitez des propriétés détergentes de vos cendres, récupérez-les pour fabriquer votre lessive !

Recycler nos textiles

Mettez en sac vos torchons, chaussures, vêtements inutilisés pour les déposer dans un Point d'Apport. Adresses et détail sur : www.lafibredutri.fr

**Donnons une 2^{ème} vie à nos textiles
d'habillement, linge de maison et chaussures**

QU'ILS SOIENT
EN BON ÉTAT, USÉS
OU DÉCHIRÉS

PAS D'ARTICLE
HUMIDE

LES CHAUSSURES
LIÉES PAR PAIRE

DANS UN SAC
BIEN FERMÉ

Pour les déposer rendez-vous sur :
www.lafibredutri.fr

Dans un Point d'Apport
Volontaire portant ce logo :



ILS SERONT RÉUTILISÉS
OU RECYCLÉS !

Point de vue

AADEC : pour la vitalité des Entremonts

**3 questions à :
Jennyfer Rayot,
directrice de l'AADEC**

La vallée des Entremonts, charmante et animée, bénéficie d'une association de développement local qui valorise ses atouts. Paysans, artisans et villageois même combat !

Pouvez-vous nous rappeler l'origine de votre association ?

L'Association d'Animation pour le Développement des Entremonts en Chartreuse (AADEC), a été créée en 1977 à Saint-Pierre-d'Entremont et depuis rayonne sur la vallée, à Saint-Pierre-d'Entremont Isère et Savoie, Entremont-le-Vieux et Corbel, et au-delà. Certains événements attirent un public venu de Chambéry, de Grenoble, de Voiron ou même de Lyon.

Quels sont ses objectifs ?

Nos actions s'articulent autour de l'éducation populaire, la citoyenneté, l'insertion sociale et le développement local. Nous gérons la salle de spectacle Notre Dame, avec une programmation à l'année, des résidences d'artistes et des axes culturels autour du cinéma, du théâtre et de l'humour. Nous organisons des événements populaires comme la Fête des Paysans et des Artisans qui se déroule en été depuis plus de 40 ans. Il s'agit de valoriser les métiers de moyenne montagne, des métiers difficiles et remarquables. C'est un moment fort pour ces filières, un moment de visibilité et de lien social, de consolidation des réseaux. C'est une vitrine et tout à la fois une animation qui a une forte dimension touristique. Au travers de ses activités, l'objectif de l'AADEC est clair : soutenir un développement social, culturel et économique durable. Cela passe aussi par la promotion des circuits courts. L'AADEC c'est également « Entremonts et Mômes », lieu d'accueil enfants/parents, recevant jusqu'à une vingtaine d'enfants (de 0 à 3 ans) chaque semaine.

Lors des événements qu'elle programme, l'AADEC mobilise jusqu'à 80 bénévoles (5% de la population !) Elle gère la salle Notre-Dame, version cinéma, avec une programmation de films d'Art et essai, version théâtre, avec une saison et des festivals.

Quels sont les prochains événements programmés ?

Il y a, le premier week-end de décembre, un double-événement. Le samedi soir c'est l'accueil du spectacle « Y'a-t-il trop d'étrangers dans le monde ? », par le théâtre du Réel de Saint-Martin-d'Hères, dans le cadre du Festival Migrant'scène. Le dimanche, c'est le Marmout'festival, festival jeune public, avec ateliers, spectacles et marché de Noël. Le 28 janvier 2019 a lieu notre 33e Passe Montagne, randonnée des familles en raquettes, qui rassemble 800 participants et se déroule cette année à Entremont-le-Vieux. En marge de la promotion d'une activité sportive de plein air, pour l'occasion, nous organisons un marché de producteurs locaux. Toujours la promotion des artisans et paysans des Entremonts et des circuits courts !

Plus d'informations, sur le site : www.aadec.fr



À voir

Patrimoine de Chartreuse

Le 23 août, Arcabas s'éteignait en Chartreuse, laissant au territoire une oeuvre d'art sacré immense dont le joyau se trouve en l'église de Saint-Hugues-en-Chartreuse. Il a aussi marqué de son talent l'église de Corbel et Saint-Christophe-sur-Guiers.

Musée d'art sacré contemporain

La contribution d'Arcabas au patrimoine culturel et religieux de la Chartreuse, territoire spirituel s'il en est, est inestimable. Le musée départemental d'art sacré de l'église de Saint-Hugues qui abrite ses œuvres est l'un des fleurons touristiques de la région. Durant près de 40 ans, inspiré par sa foi profonde et les épisodes bibliques, Arcabas a réalisé en plusieurs périodes et plusieurs bandeaux qui ceignent l'intérieur de l'édifice, une œuvre d'une richesse incroyable. Aux peintures s'ajoutent des sculptures, des vitraux et des meubles liturgiques, des incrustations au sol et la magnifique porte d'entrée de l'église. De visite en visite, on découvre toujours un nouvel angle, une scène à approfondir, un personnage qui n'avait été remarqué... La visite est particulièrement agréable à effectuer en famille car les enfants apprécient particulièrement les tableaux d'Arcabas comme ceux d'un grand livre d'images. Mais il n'y a pas d'âge pour se réjouir de ces tableaux où brille l'or comme dans les icônes, soulignant une spiritualité précieuse. De l'or pour dire la joie. Avec cette œuvre réjouissante et réconfortante, Arcabas nous transmet, assurément, avec son talent mais aussi une grande générosité un message de paix et d'amour. Un ange passe...



© Noak Carrau

Musée d'art sacré contemporain

Saint Hugues

38 380 Saint Pierre de Chartreuse

Entré libre.

Ouvert tous les jours, sauf le mardi.

04 76 88 65 01



© Noak Carrau



© Noak Carrau



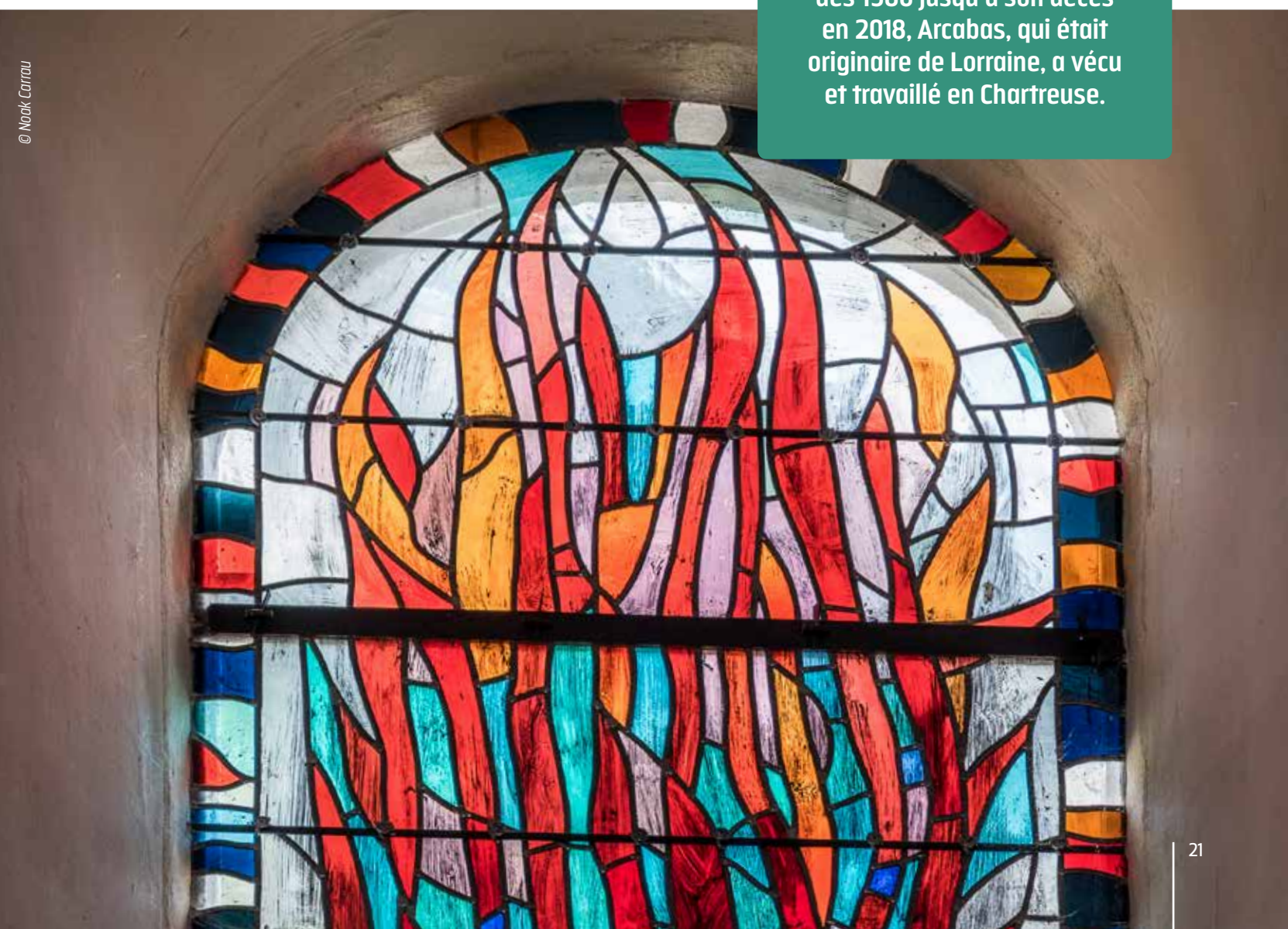
Route d'Arcabas

L'œuvre de Saint-Hugues est assurément la plus importante signée par Arcabas. De nombreuses autres ont été réalisées : fresque et toile à la préfecture de Grenoble, peinture et vitraux de basilique de la Salette, mur de lumière, tabernacle et toile de l'église œcuménique de Chamrousse, retable de l'église de Pontcharra, vitraux de l'église de l'Alpe d'Huez... Arcabas a également œuvré à Bruxelles, Francfort, Berlin, Ottawa, Montréal, au Panama, au Japon, au Mexique, en Italie et aux États-Unis.

Sur le territoire Cœur de Chartreuse, outre le joyau de Saint-Hugues, Arcabas a signé la porte d'entrée de l'église de Corbel et un ensemble de vitraux qui évoque le parcours de Saint-Jean-Baptiste, patron de l'édifice. Parmi ses derniers travaux, il y a les dessins des vitraux de l'église de Saint-Christophe-sur-Guiers sur le thème de la Création. Ceux-ci devraient être prochainement réalisés. Actuellement, le Département met en place un parcours de valorisation d'une quinzaine de sites isérois marqués par Arcabas autour de codes QR éducatifs. Cette Route Arcabas devrait être inaugurée début 2019.

Plus de 100 peintures, sculptures, vitraux ou meubles ont été réalisés par Arcabas au sein de l'église de Saint-Hugues-en-Chartreuse devenue un joyau de l'art sacré contemporain, unique au monde.

Durant plus d'un demi-siècle, dès 1986 jusqu'à son décès en 2018, Arcabas, qui était originaire de Lorraine, a vécu et travaillé en Chartreuse.



Flash sorties

Quelques dates à retenir

Spectacle " Quand Janine s'en mêle ! "

à Miribel les Echelles

samedi 17 novembre de 8h à 18h

présenté par la compagnie L'Amphithéâtre c'est une comédie policière dont vous serez le héros ! La première de la pièce de théâtre du dramaturge parisien Edmond Gaillot doit avoir lieu dans un petit théâtre longtemps laissé à l'abandon, sur l'île du Fauconnier sur l'Atlantique, au large des côtes Landaises.

Personne ou presque, ne se doute qu'un meurtre va être commis et que la petite île va se retrouver coupée du reste du monde à cause d'un orage.

Ateliers du Tao

à Saint Joseph de Rivière

samedi 17 novembre et 15 décembre de 9h à 10h30

Un moment pour prendre soin de soi, de son corps, ses émotions.

Le tao est un ensemble de pratiques énergétiques ancestrales chinoises autour de la respiration, du toucher, du mouvement et de la méditation, qui cultivent la vitalité, tonifient le corps et calment l'esprit.

Concert de Oud

à Saint Pierre de Chartreuse

samedi 17 novembre à 20h

Salle des fêtes

Mélange de sons, d'instrument et de voix. Khaled Aljaramani nous offre un voyage musical et poétique dans sa Syrie natale. Public adultes et ados

Rencontre Activage

à Miribel les Echelles

mercredi 21 novembre de 14h à 16h

Pas si vieux, prenez la parole !

Au programme : danse contemporaine, conférence débat sur Les clés du bien vieillir et Quelles innovations pour bien vivre à domicile ?

Showroom et Gourmandises

Bourse aux skis

à Saint Laurent du Pont

23 et 24 novembre à 20h30

Comme toutes les années, les EDC SKI organisent la grande bourse aux skis du massif de la Chartreuse, le bon moyen d'acquérir du matériel neuf et d'occasion de qualité à moindre coût.

Concert de Blackstage

à Saint Pierre de Chartreuse

samedi 24 novembre à 20h30

Blackstage propose un rock tous publics, alternant morceaux musclés aux sonorités métal et belles ballades.

Vous pourrez bouger sur des titres de légende : ACDC - U2 - Queen - The cure - Muse - Oasis - Placebo - Gun's & roses - Nirvana - Metallica - Téléphone - Noir Désir - Red Hot Chili peppers - Green day

Marmout Festival

à Saint Pierre d'Entremont

dimanche 2 décembre de 9h à 18h

Maison Hermesende

Festival jeunes public, plus d'information sur le programme sur le site internet :

www.aadec.fr

Marchés de Noël

à Saint Pierre de Chartreuse

dimanche 9 décembre de 9h à 18h

Salle des Fêtes, Artisans, producteurs, libraire, créateurs de bijoux, de poterie, de plantes, de sirops, de cosmétiques, etc. vous aideront à préparer vos cadeaux de Noël. Gauffres, matafaim, diots, boissons fraîches et chaudes vous seront proposés. Des surprises et des cadeaux.

à Saint Laurent du Pont

dimanche 9 décembre de 9h à 17h

Salle du Revol

Une belle occasion de faire des photos avec le Père Noël, de poster sa lettre, de faire ses achats et cadeaux...

Snack et buvette sur place.

Animations tout au long de la journée.

Près d'une cinquantaine d'exposants.

Renseignements au 06 84 19 03 07.

Concert de Noël

à Saint Pierre de Chartreuse

dimanche 16 décembre à 16h

A l'église de Saint-Hugues par l'ensemble vocal à cœur joie Grenoble

Sous la direction de Francine Bessac, l'ensemble vocal chante des polyphonies sacrées et profanes, d'hier et d'aujourd'hui et des Noëls de tous pays.

Durée approximative 1h30.

Tarif : 10 €, gratuit pour les enfants de moins de 12 ans. Billetterie à l'entrée du concert.



© Corine Lacrampe

La recette

Filet de truite du Guiers, glacé à la Chartreuse jaune

Depuis juin dernier, le Cœur de Chartreuse a une nouvelle adresse conviviale : la **Cure Gourmande**, à Saint-Christophe-la-Grotte. Dans la belle bâtisse joliment réhabilitée par la commune, officie un trio sympathique Brigitte Maese, Nadine Rey et, en cuisine, Hervé Giroud qui travaille poissons d'eau douce (dont les truites de son vivier) ou viande de Chartreuse, légumes paysans, truite maison et fruits de saison. Sa cuisine décline des valeurs sûres comme les tripes et la tête de veau, et selon son inspiration des innovations dont l'andouillette de Chartreuse au Saint-marcellin de Plantimay...

Dans cette recette pour ne pas masquer la délicatesse de sa chair, Hervé Giroud associe la truite à la Chartreuse jaune, plus subtile et moins affirmée en goût que la verte.

Ingrédients

- filets de truite arc-en-ciel de la pisciculture Petit de Saint-Christophe-sur-Guiers
- chartreuse jaune,
- crème fraîche épaisse,
- sel et poivre.

Préparation

- Fariner les filets, les poêler dans du beurre clarifié, 3 mn de chaque côté.
- Réserver au chaud.
- Ajouter dans la poêle les échalotes ciselées, laisser suer sans coloration, déglacer avec un trait de Chartreuse, puis ajouter deux ou trois grosses cuillères de crème, laisser réduire 3 minutes.
- Dresser les filets.
- Napper partiellement de la sauce à la Chartreuse.
- Accompagner de légumes de saison à la vapeur.



SAINT-PIERRE • SAINT-HUGUES • LES ENTREMONTS

Skiez à **PETITS PRIX**
en Cœur de Chartreuse

offre valable jusqu'au 30/11/2018

FORFAIT SAISON EN PREVENTE

65€

ENFANTS (-12 ans)

143€

JEUNES *

175€

ADULTES

ALPIN PASS

* collégiens, lycéens et étudiants -25ans

www.ski-alpin-chartreuse.com - 04 76 88 64 13

Saint-Pierre de Chartreuse - Le Planolet - Les Entremonts

ESPACE NORDIQUE
DES ENTREMONTS
EN CHARTREUSE

Skiez à **PETITS PRIX**
en Coeur de Chartreuse

FORFAIT SAISON

19€

ENFANTS
(-17 ans)

64€

ADULTES

NORDIC PASS

Suivez Jules LAPIERRE !

Cette saison encore, la Communauté de Communes soutient Jules LAPIERRE, Vice-champion du monde de ski nordique des moins de 23 ans.

Retrouvez tous ses résultats en compétition, rubrique actualités de notre site internet : www.coeurdechartreuse.fr



www.entremonts.fr - 04 79 65 84 72